

AUX PARENTS DES FUTURS ELEVES DE 4^{ème}

Le séjour « pleine nature » organisé pour les élèves de 4^{ème} en Savoie, à Lanslebourg, au pied du Mont Cenis, aura lieu **du lundi 11 au vendredi 15 octobre 2010**. L'équipe organisatrice souhaite lancer l'année dans l'esprit du projet de l'institution « vivre ensemble »

Le groupe sera accompagné par 15 professeurs et 2 surveillants.

Les **objectifs du séjour** sont le développement de:

- la capacité à vivre ensemble
- l'ouverture aux autres
- le respect de soi et d'autrui
- la créativité
- la persévérance
- la responsabilité face à l'environnement

par le biais :

- d'activités sportives, encadrées par des professionnels : randonnées à pied et en VTT, orientation, escalade en site naturel, tir à l'arc, via ferrata...
- d'activités de découvertes de la montagne, de la faune, de la flore...
- de soirées animées.

L'hébergement : CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR
73480 VAL CENIS - LANSLEBOURG
tél : 04.79.05.92.30
fax : 04.79.05.80.88
internet : www.cis-valcenis.com

Les chambres contiennent 3 ou 4 lits avec des sanitaires dans les chambres pour les filles et blocs pour les garçons. La répartition des chambres se fera par classe avant le départ. Les garçons et les filles occuperont chacun une aile du bâtiment.

Le **transport** : l'aller et le retour ainsi que les transports sur place se feront en cars.

... / ...

Le **matériel** : la liste du matériel à emporter sera communiquée sur une prochaine circulaire. Chaque élève devra se munir obligatoirement d'une paire de chaussures de marche en montagne, sachant qu'il est possible de trouver des plaques de neige en cette saison (pas de possibilité de louer sur place).

Le **coût du séjour** s'élève à environ 276 €. Il comprend l'hébergement, le transport, l'encadrement et les visites.

Les **modalités de règlement** : nous vous proposons de régler le montant par trois chèques de **92 €** datés du jour d'émission qui seront remis au professeur principal de la classe **la semaine de la rentrée** :

- **le 1^{er} chèque sera encaissé le 30 septembre ;**
- **le 2^{ème} chèque sera encaissé le 30 novembre ;**
- **le 3^{ème} chèque sera encaissé le 28 février.**

Les trois chèques seront libellés à l'ordre de l'Institution Saint Joseph. Vous pouvez régler les deux premiers versements ou la totalité en un seul chèque. Pour toute difficulté concernant le paiement, veuillez vous adresser auprès du professeur principal de votre enfant ou auprès de Mme VIGNON.

Une présentation du projet sera proposée le **lundi 13 septembre 2010** lors de la réunion d'information pour les parents des élèves de 4^{ème}.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre dévouement au service de vos enfants.

L'équipe accompagnatrice

La Directrice du Collège